

Réveillon berbère



Jours: 7
Prix: 1345 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★★★☆☆
🏜️ Désert 🏞️ Paysages 📷 Photographie

Le but de ce programme est de passer un **Réveillon dans le désert marocain** en bivouac luxe. Il consiste à arriver à Agadir le 29 décembre et quitter **Taroudant** le 4 janvier. Le tour est évidemment adaptable à vos besoins et vos préférences. Une façon particulière d'accueillir le nouvel an.

Jour 1. Agadir-Taroudant



Agadir 📍
🚗 83km - ⌚ 1h 30m
Taroudant 📍

- Nous atterrissons à l'aéroport d'Agadir pour rejoindre ensuite la ville de Taroudant.
- Une fois sur place, on nous accueille à notre hôtel, le Dar Zitoune, pour profiter déjà d'une séance de soins professionnels : hammam, massage, soins du corps.
Tout cela terminé, nous pouvons nous détendre tranquillement à la piscine de l'hôtel.
- L'après-midi, nous pouvons nous balader en calèche autour des remparts de la ville. Taroudant est défendue par 7 kilomètres de murailles historiques dans lesquelles s'imbriquent 130 tours et 19 bastions d'angle reliés les uns aux autres par un chemin de ronde.
La nuit tombée, nous dînons et dormons confortablement aux Dar Zitoune.

🍴 Dîner	Dar Zitoune
🏠 Hébergement	Dar Zitoune

Jour 2. Taroudant-Anti-Atlas



Taroudant 📍
🚗 262km - ⌚ 4h
Tissint 📍

- Nous commençons cette journée par gravir la route scénique arpentant l'Anti-Atlas, à la découverte des gorges et les cascades de Tissint .
Sur les lieux, il est possible de trouver un coin propice pour la baignade. On nous recommande aussi une balade à pied au cœur de ces espaces sauvages.
- Niché au milieu d'un endroit d'exception, le **campement Nomade Akka Naït Sidi** est idéal pour passer la nuit (dîner et hébergement sous tente privative).

🍳 Petit déjeuner	Dar Zitoune
🍴 Dîner	Campement Akka Nait Sidi
🏠 Hébergement	Campement Akka Nait Sidi

Jour 3. Lac Iriki et Erg de Chegaga



Tissint 📍
🚗 78km - ⌚ 1h 15m
Lac Iriki 📍
🚗 36km - ⌚ 30m
Erg Chegaga 📍

Tissint - Lac Iriki

- D'abord, nous empruntons la route pour **Foum Zguid**, dernière bourgade avant le désert.

La **piste du Dakar** nous mène vers l'oasis des **monts M'douar**. Nous nous y arrêtons pour prendre quelques photos.

Ensuite, nous traversons le lac Iriki offrant de magnifiques mirages quand il est asséché.

Lac Iriki - Erg Chegaga

- La piste en sable mou à travers une zone de dunettes mène à l'**erg de Chegaga** où on nous attend pour une longue promenade à dos de dromadaire.
- Nous nous installons enfin au **bivouac de luxe** au pied des dunes.

Ce sera au milieu de ce désert que nous allons profiter de notre nuit de la Saint Sylvestre : repas typique, hébergement très confortable avec salle de bain.

☕ Petit déjeuner	Campement Akka Nait Sidi
🍴 Dîner	Bivouac de Luxe Le Pacha
🏠 Hébergement	Bivouac de Luxe Le Pacha

Jour 4. Mhamid



Erg Chegaga 📍
🚗 41km - ⌚ 35m
Mhamid 📍

- Fatigués de la fête d'hier soir, nous pouvons profiter un peu de cette matinée dans l'erg de Chegaga.

Nous sortons petit à petit de la zone désertique en poursuivant en 4x4 la **piste pour Mhamid**, une commune rurale marocaine de la province de Zagora, dans la région de **Drâa-Tafilalet**.

- À Mhamid, on nous accueille dans l'hôtel Dar Azawad en bungalow confortable : piscine, balade libre dans la palmeraie, visite d'une maison-musée.

Accès au spa pour encore moment de détente.

☕ Petit déjeuner	Bivouac de Luxe Le Pacha
🍴 Dîner	Dar Azawad
🏠 Hébergement	Dar Azawad

Jour 5. Vallée du Drâa



Mhamid 📍
🚗 189km - ⌚ 2h 50m
Agdz 📍

- Ce circuit, la remontée de la **vallée du Drâa**, se fait à votre rythme et selon vos centres d'intérêts. Alors, il ne faut pas hésiter si vous voulez une petite pause ou si vous voulez prendre tel ou tel panorama en photo.
- On nous recommande en tout cas la visite des **kasbahs de Tamnougalt** où se côtoient monuments et paysages pittoresques.
- Nous dînons dans la kasbah d'Azul**** niché dans la palmeraie d'Agdz (hébergement en mini-suite très confortable).

☕ Petit déjeuner	Dar Azawad
🍴 Dîner	Kasbah Azul Agdz
🏠 Hébergement	Kasbah Azul Agdz

Jour 6. Vallée du Drâa-Taroudant



Agdz 📍
🚗 277km - ⌚ 4h
Taroudant 📍

- Route scénique dans l'Atlas pour Taroudant. Nous quittons la kasbah Azul le matin en passant par deux cités très intéressantes : **Tazenakht**, capitale du tapis et Taliouine, capitale du safran.
- Arrivés à destination, à Taroudant, l'**hôtel Dar Al Houssoun** nous accueille à bras ouvert (hébergement luxueux avec piscine).

☕ Petit déjeuner	Kasbah Azul Agdz
🍴 Dîner	Dar al Hossoun
🏠 Hébergement	Dar al Hossoun

Jour 7. Retour à Agadir

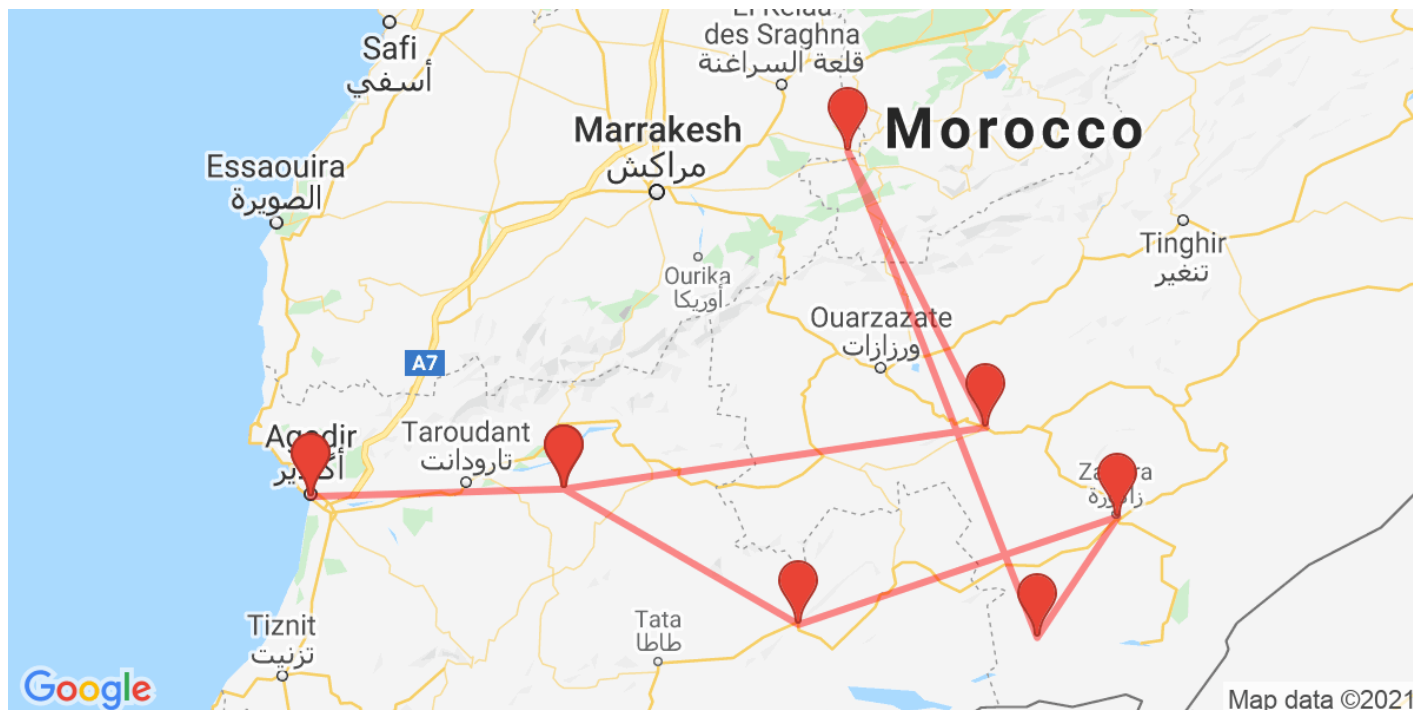


Taroudant 📍
🚗 83km - ⌚ 1h 30m
Agadir 📍

- Nous prenons un taxi pour aller à l'aéroport d'Agadir.

☕ Petit déjeuner	Dar al Hossoun
------------------	----------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-5	6-6	7-8
1675 EUR	1625 EUR	1555 EUR	1505 EUR	1405 EUR	1345 EUR

Inclus

- La pension complète,
- les boissons non alcoolisées à volonté,
- le repas de réveillon y compris méthode champenoise et vins fins,
- des activités encadrées chaque jour selon vos desiderata avec toute la logistique et le personnel nécessaire,
- la prise en charge et l'animation des enfants, les transferts avec Taroudant.

Non inclus

- Les billets d'avion

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.